

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **MACON**

Dénomination : 3M FINANCE

n° de gestion :

n° d'identification : Numéro de SIREN en cours d'attribution

n° de dépôt : A2012/000842

Date du dépôt : 19/04/2012

Pièce : ordonnance du Président du 18/04/2012



181001



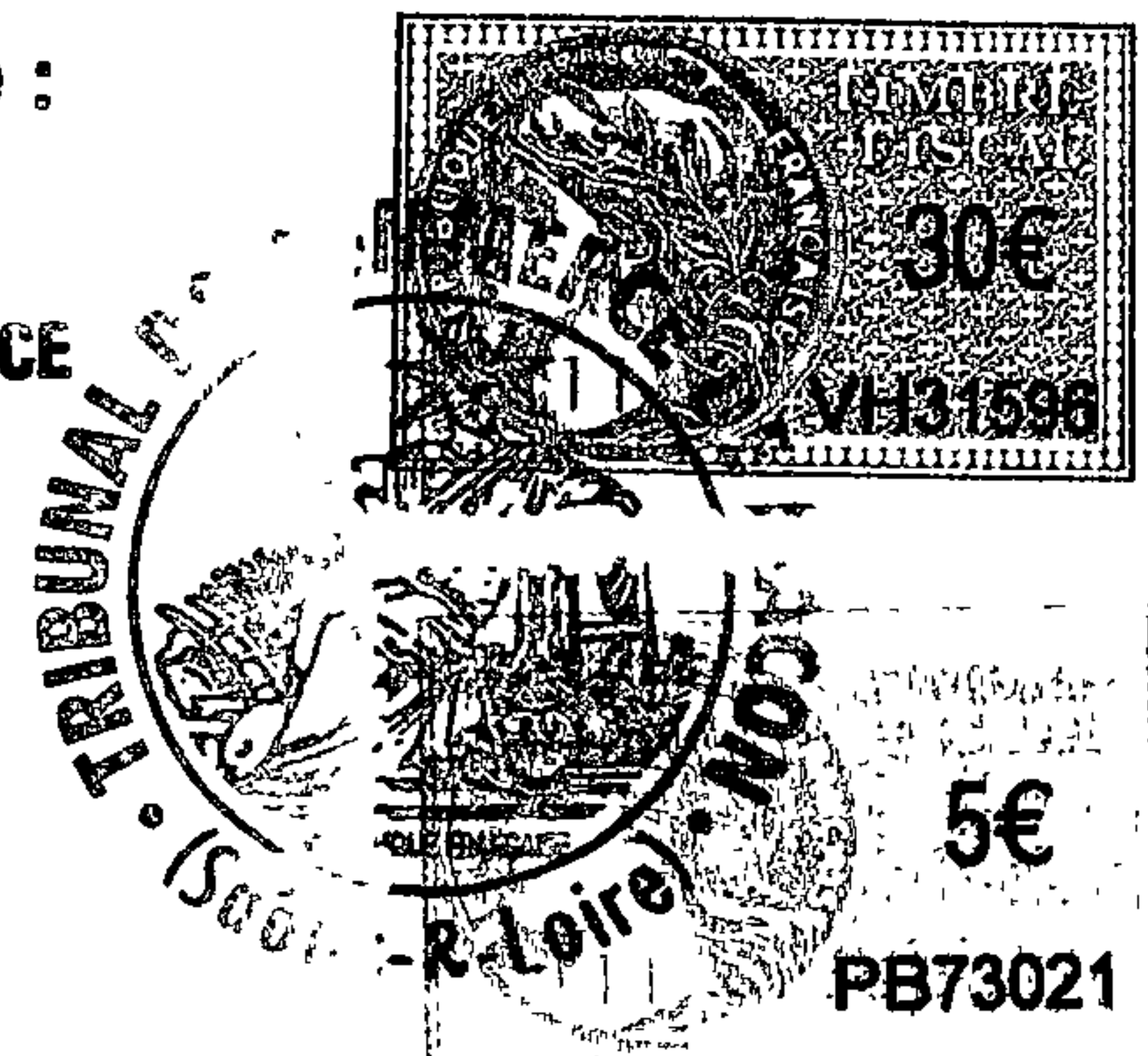
181001

Dépôt au Greffe le :

19 AVR. 2012

TRIBUNAL de COMMERCE
REQUETE de MACON

A Monsieur le Président du
Tribunal de Commerce de MACON



LE SOUSSIGNE

- Monsieur Dominique FORET
demeurant à SAINT SYMPHORIEN DES BOIS (71800) –
La Triquetterie

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

- Avec deux autres associés, il se propose de constituer une société dénommée
«3 M FINANCE », société par actions simplifiée

au capital de 480 000 €, dont le siège sera fixé à CHAROLLES (71120), Zone
Industrielle

et qui doit bénéficier de l'apport en nature de 25 310 actions de la société par
actions simplifiée « JPX INVESTISSEMENT ».

- En vertu des dispositions des articles L 225-8 et L 225-12 du Code de Commerce,
un ou plusieurs commissaires aux apports choisis parmi les commissaires et experts visés à
l'article 64 du décret du 23 mars 1967 doivent être désignés avec pour mission d'apprécier, sous
leur responsabilité, la valeur des apports en nature et les avantages particuliers éventuellement
stipulés.

C'est pourquoi le requérant demande qu'il vous plaise de vouloir bien désigner un
commissaire aux apports dont la mission sera celle définie par la loi.

Fait à CHAROLLES

Le 16.04.2012

Dominique FORET

2012OP00195

ORDONNANCE DU PRESIDENT

Nous, Jean-François CHOPIN, **PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MACON**,

Assisté de D. CARDOSO, Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les articles L 225-8 et L 225-12, L 223-33, L 223-43, L224-3, L.225-147 al 1, R 223-6, R 225-7 et R 225-136 du Code de Commerce,

Attendu que M. Dominique FORET et deux autres associés envisagent de constituer une société par actions simplifiée dénommée 3 M FINANCE, Zone Industrielle – 71120 CHAROLLES, au capital de 480 000 € par apport en nature de 25 310 actions de la société par actions simplifiée JPX INVESTISSEMENT ;

DESIGNONS en qualité de **commissaire aux apports** :

Christophe LEFEVRE SARL, 19 rue Jules Romains – 69120 VAULX EN VELIN,

Avec mission :

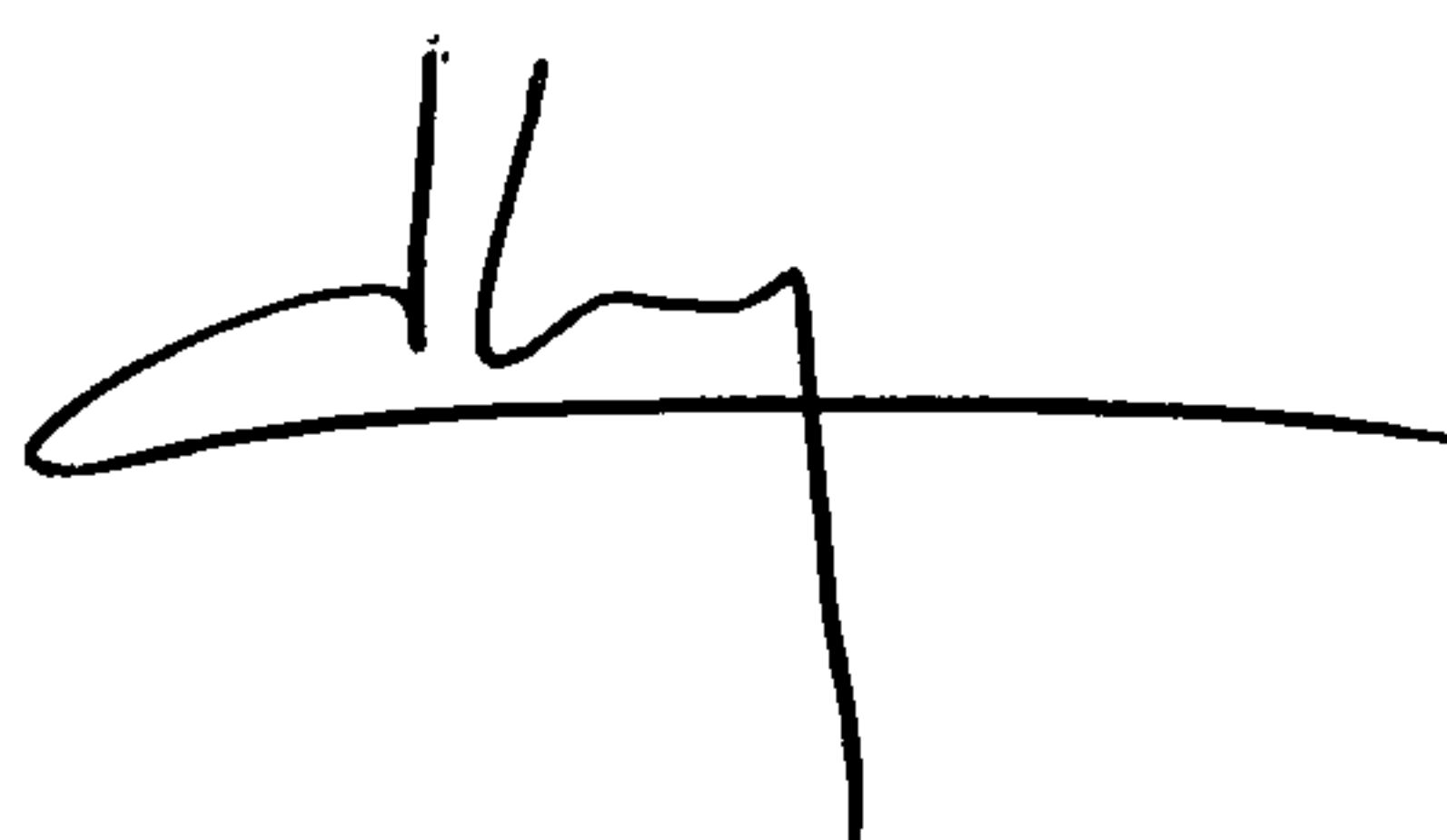
- d'apprécier et évaluer la valeur des biens composant l'actif social
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers éventuellement accordés au profit des actionnaires ou de tiers
- et de consigner tout cela dans un rapport qui sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce et mis à la disposition des associés.

DISONS que la présente ordonnance devra être déposée en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés de la société.

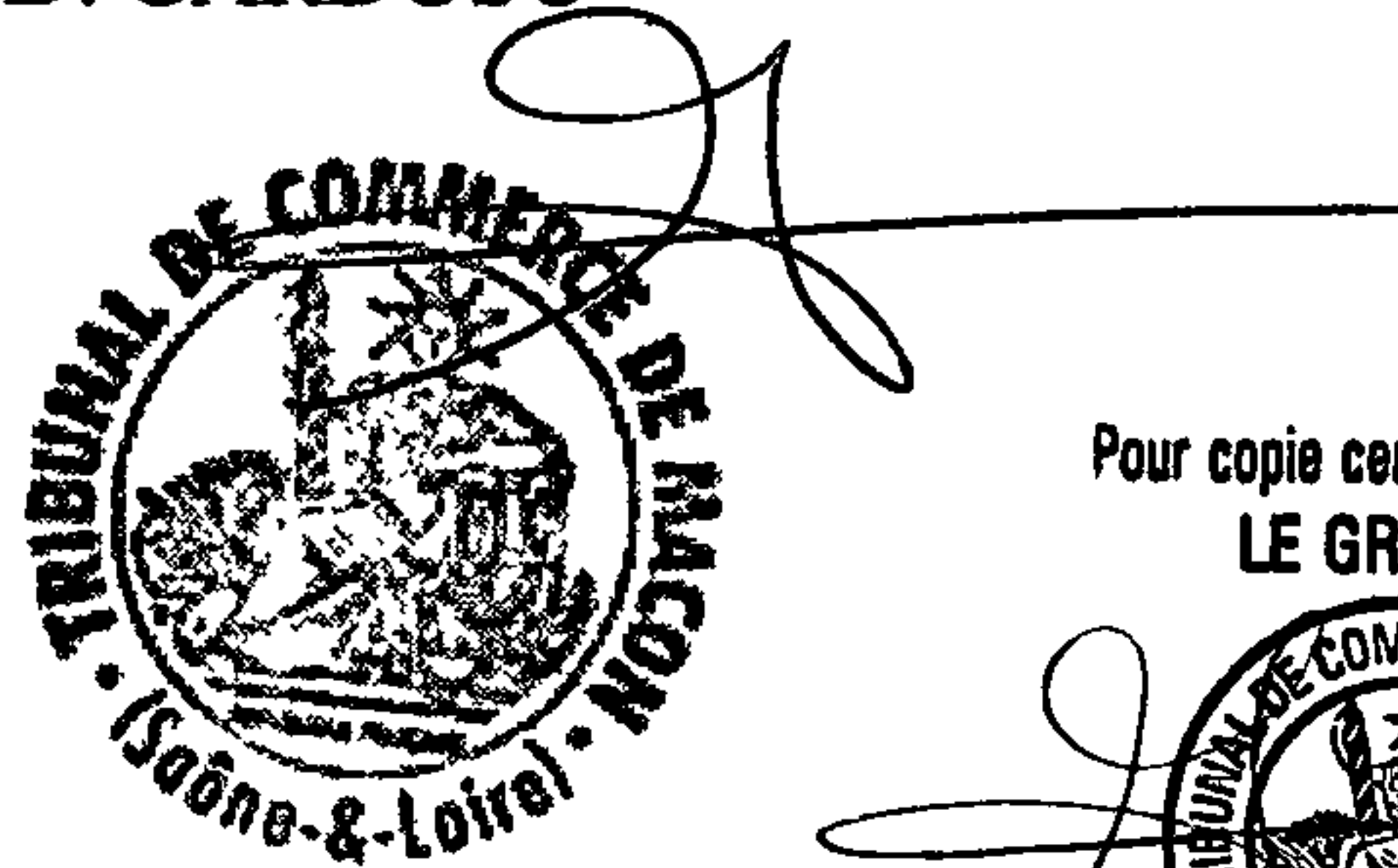
LAISSONS les frais des présentes à la charge de la requérante.

Mâcon, le 18 avril 2012

Le Président,
JF CHOPIN



Le Greffier,
D. CARDOSO



Pour copie certifiée conforme
LE GREFFIER

